



Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale ;

Vu le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;

Vu le décret 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2023 autorisant, au titre de l'année 2023, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;

Vu l'arrêté du 6 avril 2023 fixant, au titre de l'année 2023, le nombre et la répartition des postes offerts aux concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;

Vu l'arrêté d'organisation du 13 avril 2023 des concours pour le recrutement dans le 2<sup>ème</sup> grade de divers corps de catégorie C de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, dans l'académie de Nancy Metz ;

Nancy, le 16 mai 2023

**ARRÊTÉ**

**Article 1 :** Sont autorisés à participer à l'oral d'admission du concours commun externe pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2023, les candidats mentionnés sur la liste jointe en annexe.

Pour le recteur,  
Par délégation,  
La secrétaire générale d'académie

Richard LAGANIER

Marie-Laure JEANNIN

## RECRUTEMENTS ADMINISTRATIFS - 2023

### Résultats - Admissibilité

Sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement.

#### Adjoint Administratif principal 2ème classe concours commun externe

N° Candidat - Civilité Nom Prénom	Résultat
2248130021 - MME ALLENDER AURORE	Admissible
2146800055 - MME BALLAND OPHELIE OPHELIE	Admissible
2307902669 - MME BLANCHARD DELPHINE	Admissible
2108988374 - MME CLOSSET PERRINE	Admissible
2309930100 - MME COINCHOT LAGARDE-DEFFAIN DELPHINE MARIE MARGUERITE	Admissible
2208447957 - MME DEJEAN KATHY	Admissible
2208449676 - MME DELPY ROBINDELPY MARIE	Admissible
2307906385 - MME DIENER LAMBERT LAETITIA	Admissible
2211486234 - MME DOUZANT ANNICK	Admissible
2309931081 - MME GIANNINI GIANNINI LAURE MARIE	Admissible
2208452974 - MME GILSON POISSE CINDY	Admissible
2307897863 - MME GODFRIN CAMILLE	Admissible
2211488673 - M. GREGOIRE THIBAUT	Admissible
2209463665 - MME GUENOIS CORBIER JULIE MARTINE	Admissible
2108981599 - MME HAAR ANDRÉA	Admissible
2247625948 - MME HENNER ALINE	Admissible
2310950739 - MME JOUBERT SIMON-JOUBERT MARGAUX	Admissible
2108980184 - MME JUDIN CLOS AURORE	Admissible
1940451123 - MME KONIECZNY AURÉLIE	Admissible
2311957163 - MME KRAËMER MARGAUX FRANÇOISE REINE	Admissible
2308923375 - MME LALAOUI MANSUY CAROLINE	Admissible
2249630198 - MME LAINE MATHILDE ANNETTE CHRISTIANE	Admissible
2307900813 - MME LANNE APOLLINE	Admissible
1807702913 - M. LE BRASSEUR THIBAUT CHRISTIAN PHILIPPE	Admissible

Candidature(s) : 1 à 24 sur 44 (24 candidats sur la page)

A Nancy, le 16/05/2023  
La Présidente du Jury

Sarah HUSSON  
Page 1/2

## RECRUTEMENTS ADMINISTRATIFS - 2023

### Résultats - Admissibilité

Sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement.

#### Adjoint Administratif principal 2ème classe concours commun externe

N° Candidat - Civilité Nom Prénom	Résultat
2111062472 - MME LEIDELINGER LUDIVINE	Admissible
2307909763 - MME LELLIG TATIANA	Admissible
2305874534 - MME LOBSTEIN JENNIFER	Admissible
2243969196 - M. MULLER HUGO	Admissible
2310946861 - MME MUSILLI CLAIRE FRANÇOISE CAMILLE	Admissible
2308913162 - MME PETERMANN ALINE	Admissible
2007116098 - MME PIKUS MAGALI	Admissible
2307909567 - MME RAINIERI DE OLIVEIRA MARIE	Admissible
1906296810 - MME ROLLIN ELODIE	Admissible
2246475494 - MME RONSE MÉLANIE	Admissible
2209455120 - M. ROZSYPAL CHRISTOPHE	Admissible
2307897306 - MME SACRÉ SACRE ELOÏSE	Admissible
2007125218 - MME SAUVAGE ANOUK	Admissible
2311956772 - MME SCHERER TERLIZZI ANNE-CHRISTELLE	Admissible
2205394609 - MME SCHUMMER LAURENCE	Admissible
1706130934 - MME TRICAN JUDICAËLLE	Admissible
2308922170 - MME WALTHER FAGNONE MARIE-FRANCE	Admissible
2110017067 - MME WEYAND HANZO EDWIGE	Admissible
2310953721 - M. WILHELM HUGO	Admissible
2308920590 - M. WOIRHAYE KIAN	Admissible

Candidature(s) : 25 à 44 sur 44 (20 candidats sur la page)

A Nancy, le 16/05/2023  
La Présidente du Jury

Sarah HUSSON

Page 2/2